



Actualité analyse

Le secret de l'équation Blanquer

La baisse de la démographie scolaire facilite la réalisation de l'ambitieux budget du ministère de l'Éducation nationale. Même s'il sera difficile de tenir toutes les promesses.

Jean-Michel Blanquer ne peut pas officiellement s'en réjouir. Il n'empêche, la démographie moins dynamique en France pourrait bien arranger le ministre de l'Éducation nationale. En cette rentrée, les effectifs des écoles publiques et privées ont diminué de plus de 36 000 élèves par rapport à l'année dernière, déjà en recul de 33 000 élèves. Et cette courbe n'est pas près de se redresser. D'après la Direction de l'évaluation et de la prospective du ministère, les effectifs dans le premier degré vont fondre de 284 000 élèves d'ici à 2023. « C'est historique, et cela devrait permettre de simplifier l'équation budgétaire du ministère », souligne Eric Charbonnier, analyste à

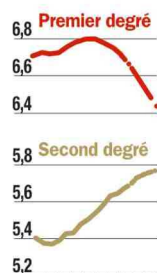
l'OCDE. Certes, le second degré va, à l'inverse, voir sa population augmenter, mais à un rythme moindre, si bien qu'au total le solde net sera négatif d'environ 125 000 élèves d'ici à 2023. Autre facteur d'économies, selon Marc Vannesson, du think tank Vers le haut : « La réforme du bac, et notamment sa simplification avec un jeu d'options plus limité qu'avant qui, à terme, fera baisser un peu la note du lycée. »

Casse-tête salarial

De quoi faciliter la mise en œuvre des autres réformes de Jean-Michel Blanquer, qui fait du premier degré sa priorité depuis le début du quinquennat. Le dédoublement des classes de CP et CE1 dans les zones

BANCS PLUS CLAIREMÉS

► Effectifs d'élèves (en millions)



SOURCE : MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Au total, les effectifs devraient baisser de 125 000 élèves d'ici à 2023.



d'éducation prioritaires (REP et REP+), la scolarisation obligatoire dès 3 ans ou encore la limitation à 24 élèves par classe à compter de 2020 sur trois niveaux – de la grande section de maternelle au CE1 – sont autant de chantiers structurels particulièrement gourmands en ressources humaines et deniers publics. En cette rentrée, pas moins de 2 400 postes sont ainsi créés dans le premier degré. La « trajectoire » financière du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le premier budget de l'État, est connue : d'ici à 2022, ce dernier aura encore augmenté de 2,6 milliards d'euros, à 54,3 milliards, contre 51,6 milliards cette année, d'après le débat d'orientation des finances publiques de juillet. Une enveloppe largement amputée par le fameux « glissement vieillesse technicité » des personnels, autrement dit l'augmentation automatique des traitements des enseignants par l'ancienneté, qui pèse pour 700 millions d'euros par an.

Sans compter que, dans ce périmètre, il faut encore financer une liste de projets longue comme le bras. Aux réformes connues du premier degré, s'ajoutent l'opération « devoirs faits » au collège (246 millions d'euros par an), la formation désormais obligatoire de tous les enseignants de quatre jours par an minimum (une mesure encore non budgétée), la généralisation pour 100 000 enfants des petits-déjeuners gratuits (6 millions par an), sans oublier la montée en puissance du service national universel, qui doit se généraliser en 2026 (1,5 milliard).

Dans ce contexte, l'augmentation du traitement des professeurs promise par Jean-Michel Blanquer sur toutes les antennes relève du casse-tête. Ministre et syndicats sont d'accord sur le constat : les professeurs en France ne peuvent plus être payés en moyenne deux fois moins que leurs confrères allemands qui

émargent, d'après l'OCDE, à 56 243 euros par an (contre 27 436 pour les Français). Mais augmenter de 100 euros brut par mois l'ensemble des professeurs coûterait (hors charges) plus d'1 milliard d'euros par an à l'État. Pour l'heure, le ministre cherche à gagner du temps et communique sur l'augmentation statutaire de 300 euros par an dès 2020 (environ 25 euros brut par mois) prévue dans le cadre de la réforme de la grille salariale imaginée et négociée par le précédent gouvernement. « *Nous demandons une remise à plat des salaires, qui restent parmi les plus faibles d'Europe* », insiste Francette Popineau, du Snuipp-FSU, premier syndicat du primaire. Le ministre est presque d'accord : « *L'augmentation de 300 euros par an est importante mais pas suffisante.* »

Ecueil des retraites

Est venue se greffer à ce sujet déjà miné la délicate réforme des retraites (*lire page 18*), pas franchement favorable aux enseignants, qui touchent peu de primes par rapport aux autres agents de la fonction publique. « *Il faut dès à présent et progressivement rebâtir, revaloriser ce métier essentiel à la République et à la vie de la Nation qu'est l'enseignant*, a promis fin août le président de la République, et de toute façon, en vue de la réforme des retraites que nous aurons à conduire, il faudra revoir en profondeur et revaloriser cette profession. » Blanquer devrait fixer une réunion spécifique sur ce sujet début octobre. La crainte des syndicats ? Que la revalorisation des salaires réclamée pour 2020 soit repoussée avec la réforme des retraites, qui s'étalera sur plusieurs années.

Thiébault Dromard



Jean-Michel Blanquer, le 2 septembre, dans une école de Clichy (Hauts-de-Seine). Le budget du ministre de l'Education augmentera de 2,6 milliards d'euros d'ici à 2022.